Première publication

- 1. Raison sociale (nom) et siège de la société coopérative dissoute: Collège Secondaire de Mon Séjour en liquidation, Aigle
- 2. Décision de dissolution par: Assemblée générale extraordinaire
- 3. Date de la décision: 05.03.2003
- 4. Echéance de préavis des créances: 12.04.2003
- Adresse pour la déclaration des créances: Soeurs de Ste-Clothilde A l'att. de Jeanne-Françoise ROCHE-BRUYN et Agnès VEUTHEY, Chemin des Fleurettes 3, 1860 Aigle
- 6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs prétentions.
- 7. Remarques: Les liquidatrices se réservent le droit de procéder à une liquidation anticipée au sens de l'article 745 al.3

Etude du notaire Charles-Pascal Ghiringhelli 1860 Aigle

(00033787)